



SITZUNG DES SCHWEIZERISCHEN BUNDESRAATES

AUSZUG AUS DEM PROTOKOLL

SÉANCE DU CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

SEDUTA DEL CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

ESTRATTO DEL PROCESSO VERBALE

Mercredi, 30 novembre 1932.

Banque commerciale de Bâle.  
Fraudes fiscales en France.

Verbal.



M. le chef du département de justice et police communique que [l'autorité française a fait transmettre, par l'ambassade de France, une demande de commissions rogatoires concernant les fraudes commises par la banque commerciale de Bâle au détriment du fisc français.] D'accord avec le département politique, la demande a été refusée, [attendu que, conformément à un usage constant et confirmé par de nombreuses déclarations, la Suisse refuse toute entr'aide judiciaire pour la poursuite de délits fiscaux.]

Le conseil a p p r o u v e la réponse donnée.

Extrait du procès-verbal aux départements de justice et police (chef et division de la police) et politique (division des affaires étrangères) pour leur information.

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,

*J. Doret*

*Politiques 13/*